

La Lettre

Fédérale

Banques

N°77

2ème trimestre 2016

Editorial

Chers Amis,

C'est avec un plaisir certain que je m'adresse à vous car, si tout n'est pas rose, le premier semestre 2016 a été riche en succès électoraux :

- Dans la nouvelle entité Personal Finance, regroupement de Personal Finance et de Laser COFINOGA, nous dépassons de 4 points le total que nous avons dans les deux entreprises avant fusion ;

*- Nos amis de CASA, récemment confortés chez CALEF et CA-CIB ont réussi à créer une section chez Amundi où la CFTC a obtenu 13,28 % des voix quelques semaines plus tard *(voir l'encart « les clés du succès ») ;*

- Les gains d'audience dans les Banques Populaires et dans les Caisses d'Épargne nous ont permis de devenir la 4^{ème} organisation syndicale du groupe BPCE devant FO, CGT et Sud, mais en ratant d'un souffle la représentativité groupe ;

- Nous pouvons, entre autres, ajouter à la liste le Crédit du Nord (+5 points soit 15,30%).

Tout ceci démontre la vivacité de notre syndicat et de ses valeurs.

Merci à tous nos militants pour leur engagement et leur travail.

Nul doute qu'ils nous permettront de gagner, ou de retrouver, notre représentativité là où nous sommes sous la barre des 10%, barre qui n'est pas infranchissable, les résultats de la Caisse d'Épargne Nord où nous étions à 7 %, de Prépar-Vie et d'Amundi, où nous n'étions pas encore présents, le prouvent.

Cela ne doit pas nous faire oublier notre vocation et notre lutte pour les emplois de nos collègues et l'amélioration de la qualité de vie au travail dans nos entreprises qui sont en pleines réorganisations, réorganisations qui induisent de plus en plus de fermetures de sites (agences et sièges administratifs) avec à la clé des centaines de suppressions d'emplois, que ce soit à la Société Générale, au Crédit Lyonnais ou chez BNPP, pour ne citer que les banques qui ont annoncé des « plans d'adaptation ».

Cela fait bientôt deux ans que nous ne cessons de demander à nos nouveaux interlocuteurs à l'AFB/FBF une véritable étude sur



Agenda 2^{ème} Trimestre

Lundi 11 avril :

Groupe paritaire AFB sur la sécurité des agences bancaires.

Mercredi 13 et jeudi 14 avril :

Comité National Confédéral.

Mercredi 20 avril :

Conseil Fédéral.

Jeudi 21 avril :

CPB à l'AFB.

Mercredi 27 avril :

Assemblée Générale SCI Maison commune.

Lundi 23 mai :

Groupe paritaire AFB sur les retraites.

Lundi 30 mai :

CPB à l'AFB.

Mardi 07 juin :

Réunion confédérale sur l'utilisation des fonds AGFPN

Du 14 au 17 juin :

Formation fédérale à Bussang dans les Vosges.

Les 15 et 16 juin :

Conseil Confédéral

Vendredi 17 juin :

Réunion CPB à l'AFB.

Mardi 21 juin :

Bureau Fédéral.

Jeudi 30 juin :

Commission paritaire nationale de l'emploi(CPNE).

les impacts du numérique sur nos métiers et nos emplois. Nous avons fini par être entendus, mais partiellement. Il n'y aura pas d'étude comme celle menée paritairement avec l'aide de deux consultants au début des années 2000, mais un travail de l'Observatoire des Métiers intitulé « La Banque, quel employeur demain ».

Espérons que la restitution du rapport sera l'occasion d'un échange loyal et complet permettant de jeter les bases d'une négociation sur la qualité de vie au travail dans ce nouvel environnement et sur les formations nécessaires aux mutations fonctionnelles qui seront induites.

Je vous souhaite à tous un très bel été.
Hervé VANLEYNSEELE,
Président de la Fédération CFTC Banques

Elections chez Amundi

Le calendrier d'un succès

Vendredi 13 novembre 2015.

Nous nous réunissons à l'heure du déjeuner. L'objet de cette réunion est le lancement de la section syndicale de la CFTC. Nous avons décidé de réactiver cette section qui n'est pas présente chez Amundi et d'atteindre au moins 10% des suffrages lors des prochaines élections professionnelles qui doivent se dérouler en janvier 2016.

Patrice CLISSON nous fait l'honneur de sa présence. Avec Michel BOFFA et Thierry FONTENEAU, il nous donne des conseils pour atteindre cet objectif ambitieux puisqu'il s'agit de bâtir un projet convaincant dans des délais très courts. Ils nous présentent un document sur « les Mots qui définissent la CFTC » qui serviront de base de travail pour l'élaboration de notre future Profession de foi et de nos tracts.

Nous ignorons alors que cette date sera celle d'un effroyable massacre au cours duquel nous perdrons notre chère collègue, Marie-Aimée Dalloz, âgée de 34 ans, victime d'une rafale à la terrasse de la Belle Equipe. Son compagnon venu à son secours sera également foudroyé... Ils laissent ainsi un orphelin de sept ans...

Nous commençons à réfléchir sur les « Valeurs » de la CFTC qui se substitueront aux « Mots qui définissent la CFTC ». Nous aurons conscience plus tard que cette thématique fondée sur les valeurs chrétiennes n'avait jamais eu plus de sens que dans ce contexte de violence aveugle.

Jeudi 19 novembre 2015.

Nous procédons à la nomination des trois membres fondateurs de la section syndicale de la CFTC de l'UES Amundi. Cette liste est communiquée à Patrice Clisson.

Jeudi 26 novembre 2015.

La section syndicale est créée. Patrice adresse l'acte de naissance de la section à Isabelle Seneterre, Directeur des Ressources Humaines d'Amundi.

Vendredi 27 novembre 2015.

Le protocole d'accord pré-électoral signé le 26 novembre nous est transmis par la DRH. Il fournit le calendrier pré-électoral et autorise la distribution de trois tracts par organisation syndicale.

Lundi 7 décembre 2015.

L'appel à candidatures est lancé. Nous invitons nos collègues sympathisants à un buffet en présence de Thierry FONTENEAU dans un salon mis à notre disposition par la DRH. C'est un premier succès car nous réunissons plus de trente personnes dans une ambiance très chaleureuse



Jeudi 10 décembre.

Nous décidons d'illustrer le thème d'une autre vision du syndicat par un œil, celui d'une femme, idée inspirée par la CFTC CASA. Nous ferons de cet œil le logo de notre campagne.

Nous décidons d'illustrer notre appel à candidatures et nos trois tracts par la déclinaison des « Valeurs » de la CFTC de l'UES AMUNDI qui reprennent les « Mots » définissant la CFTC.

Pour le tract n°1, nous décidons d'adresser la liste des valeurs de la CFTC au recto et d'associer chaque Valeur retenue à la photo d'un de nos collègues sympathisants au verso.

Vendredi 11 décembre.

L'appel à candidatures de la CFTC et notre Profession de foi sont transmis à la DRH d'Amundi.

Mardi 15 décembre.

C'est la date de la première distribution de l'appel à candidatures. Huit collègues se partagent la tâche de distribuer ce premier tract à tous les étages des immeubles Agoram et Cotentin (celui qui regroupe CPR AM et BFT IM).

Mercredi 16 décembre.

Alors que la distribution se poursuit boulevard Pasteur, nous effectuons aussi un déplacement à Valence afin d'y assurer également la diffusion de l'appel à candidatures.

Mardi 5 janvier 2016.

Nous communiquons à la DRH d'Amundi notre Profession de foi et la liste de nos candidats : 3 titulaires et 3 suppléants, d'une part, pour l'élection des membres du Comité d'Entreprise et, d'autre part, pour l'élection des Délégués du Personnel.

Les élections doivent se dérouler du vendredi 15 janvier à 9h30 au mercredi 20 janvier à 16h30.

Mercredi 20 janvier 2016.

Nous nous retrouvons à 16h30 à Cotentin en salle Picasso pour la proclamation des résultats.

La CFTC a obtenu le score de 13,28% pour l'élection des membres du CE ; elle se situe derrière la CFE-CGC (22,82%) et la CFDT (54,16%), mais devant la CGT (6,64%) et FO (3,12%).

Le score de la CFTC à l'élection des Délégués du Personnel atteint 16,19% contre respectivement 43,69% et 29,94% pour la CFDT et la CFE-CGC et 6,09% et 4,09% pour la CGT et FO.

Les clefs du succès

Plusieurs facteurs essentiels peuvent expliquer notre succès à ces élections :

- Le choix des « Valeurs » de la CFTC pour illustrer nos tracts et l'idée astucieuse d'associer chaque valeur à une argumentation et à la photo d'un collègue sympathisant ont été très bien perçus par nos collègues.
- La décision d'axer notre campagne sur le thème de la pluralité et de la représentativité des organisations syndicales en montrant que l'un des syndicats (la CFDT) représente plus de 60% des élus. Nous avons pris soin d'éviter toute agressivité vis-à-vis des autres organisations et de « positiver » sur nos propres convictions.



- Une organisation sans faille en mode « commando » permettant de respecter strictement le calendrier très serré de la campagne du fait du soutien précieux des hommes d'expérience que sont Michel BOFFA - Délégué Syndical Central de CASA -et Thierry FONTENEAU - Secrétaire du CE de CAL&F et DS.

Mais, à l'avenir, nous devons encore réaliser des progrès :

- Améliorer notre représentation féminine qui est trop faible en multipliant les contacts (buffets, déjeuners...),
- Développer notre représentation auprès de nos collègues « non-cadres » à Paris et à Valence,
- Accroître le nombre de nos adhérents au cours des prochains mois.

La Fédération Banque félicite encore tous les participants pour leur implication et pour la réussite à ces élections.

Résultats Groupe BPCE

Les derniers résultats du 20 mars 2016 sont tombés. Malheureusement, la CFTC qui avait déjà raté la représentativité la dernière fois de peu, et malgré des résultats en hausse a encore raté cette fois –ci la barre des 10% dont voici les résultats :

CFDT : 21,55% ; **CFTC : 9,87%** ; CGC : 20,77% ; CGT : 9,53% ; F.O : 8,76% ; SUD : 6,80% ; SU/UNSA : 21,58%.

Il reste au niveau du groupe BPCE 3 organisations syndicales (SU/UNSA ; CFDT ; CGC), la **CFTC termine quatrième** devant la CGT, FO et SUD.

Revue de presse

Après étude de la revue de presse de la première quinzaine de mai (Source Les Echos) l'actualité bancaire est marquée par:

-la publication des résultats trimestriels de certains réseaux,

-l'effet des taux négatifs dans le monde financier et ses conséquences, des synergies attendues avec des réductions d'effectifs et de structures, l'accélération de la digitalisation comportementale vers laquelle on veut diriger ou s'adapter à la clientèle.

Mais un maître mot est mis en avant ; la chasse .La chasse aux coûts, car comme un banquier doit montrer l'exemple en matière de profits, il doit reconstituer ses marges et en période ininterrompue depuis 4 ans de baisse des taux, ses marges se sont réduites, ses coûts fixes ne diminuant pas proportionnellement...

L'une des stratégies retenues est donc d'accélérer la digitalisation, le dernier exemple est BNPPARIBAS qui emboîte le pas au CREDIT MUTUEL-CIC, dans l'aventure du commerce connecté en testant avec CARREFOUR une solution de paiement intégrant les promotions de la marque et les avantages fidélité.

Egalement chez BNPP, il est donc confirmé que la BFI devra réduire la voilure, par une réduction d'effectifs; 675 postes devant être supprimés en France d'ici 3 ans. La banque annonce qu'elle veut favoriser la mobilité interne.

Un autre groupe bancaire BPCE réagit différemment, la baisse des revenus due à des taux historiquement bas, sera compensée par une refonte du réseau d'agences réduisant ainsi les coûts, et une augmentation de ses recettes suite à une taxation des dépôts des grandes sociétés, puisque paradoxalement la BCE taxant les comptes créditeurs des banques, il s'en suit une répercussion en chaîne, qui n'avait pas encore été répercutée à la clientèle

Si la BFI de ce groupe a vu ses résultats trimestriels baisser de 30 %, ses dirigeants ont toute confiance dans la reprise des marchés

Les taux d'intérêt négatifs....sont une particularité mathématique du métier mais une rareté car la conséquence d'un taux négatif est qu'un souscripteur perd de l'argent en le plaçant....Or depuis quelques années déjà on assiste à une chute des taux ;

voulue pour relancer l'économie, en favorisant un ar Les taux d'intérêt négatifs....sont une particularité mathématique du métier mais une rareté car la conséquence d'un taux négatif est qu'un souscripteur perd de l'argent en le plaçant....gent peu cher. Mais à force d'avoir chuté, certains taux de référence (Eonia , Euribor) ont franchi le seuil du taux ZERO et sont devenus NEGATIFS

Conséquence, les marges sont quasi nulles, ce qui "force" directeurs de stratégie financière de la banque à

créer de nouvelles commissions, en facturant de nouveaux services et prestations, en fermant des agences et en taxant certains dépôts (voir plus haut).

Quant aux résultats trimestriels des deux principaux groupes bancaires français , Société Générale et BNPPARIBAS, on peut les qualifier de bons dans un contexte économique tendu , dans la mesure où la bonne tenue de leurs résultats nets a pour cause une diminution majeure du coût du risque.

Petit retour historique sur Le lien entre le 01^{er} mai et le muguet

Tout le monde connaît le 1^{er} mai et la fête du travail mais quel lien avec le muguet.

IL semble que le muguet aussi appelé Lys des Vallées, une plante originaire du Japon, soit présente en Europe depuis le moyen âge.

La plante à clochettes a toujours symbolisé le printemps et les celtes lui accordaient des vertus porte-bonheur.

Le 01 mai 1561, le roi Charles IX officialisa les choses : ayant reçu à cette date un brin de muguet en guise de porte-bonheur, il décida d'en offrir chaque année aux dames de la cour, la tradition était née.

Pour anecdote ce roi mal aimé a eu un règne difficile puisque c'est sous son règne qu'a eu lieu le massacre de la saint Barthélemy qui le rendra fou et provoqua sa mort à 23 ans.

Mais ce roi avait un bon fond. Voyant son peuple triste et malheureux, Il décida après consultation auprès de sa mère Catherine de Médicis d'offrir à son peuple des brins de muguet qui avaient poussés en grand nombre le long des remparts du Louvre.

Les soldats sont donc chargés de distribuer les brins dans les foyers de la part du roi. Certaines familles en train de manger une soupe à l'eau décident de mettre ces brins dans leur soupe pour changer leur quotidien.

Malheureusement après avoir bu cette soupe, les habitants sont pris de douleurs, suffoquent, tombent les yeux révulsés, les jeunes enfants deviennent violet, sont tétanisés, vomissent.

C'est le muguet particulièrement toxique, mortel sitôt ingéré qui provoque nausées, diarrhées, augmentation de la pression artérielle, qui entraîne la mort par arrêt cardiaque.

Ce roi qui pourtant est à l'origine également du 01 janvier entant que premier jour de l'année et du 01 avril jour du poisson d'avril, est devenu fou.

